

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL N°2023-10 **SEANCE DU 12 AVRIL 2023**

**Avis sur le permis de construire de la société HEBTING Transports pour le projet
suivant : la construction d'une plateforme de logistique et de transports**

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à dix-sept heures, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane Nord s'est réuni à Soufflenheim sous la présidence de Monsieur Denis HOMMEL.

Membres présents :

Hubert HOFFMANN, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER et Pascal STOLTZ, Vice-présidents

Membres excusés : Bernard HENTSCH, Assesseur, Jacky KELLER, Michel LORENTZ, Vice-présidents

Autres personnes présentes :

PETR : Sylvie GREGORUTTI

Bureau d'études VE2A-AID Observatoire – Atelier des territoires : Claude MAURY, Marceau HABRANT, Frédéric REGNIER et Nicolas STACHNICK

**Objet : Avis sur le permis de construire de la société HEBTING Transports pour le projet
suivant : la construction d'une plateforme de logistique et de transports**

L'Atip adresse pour avis au PETR pour le SCoT de la Bande Rhénane Nord, le projet de permis de construire déposé par la société HEBTING Transports.

Présentation

Le terrain concerné par le présent dossier se situe le long de la RD 468, au Sud de cette dernière, sur les communes de Drusenheim et de Herrlisheim au sein de la ZAC « Axioparc », identifié parmi les 12 premiers sites « clé en main » au sommet « Choose France », visant à faciliter l'implantation de projets industriels.

Le terrain est répertorié Lot 14 dans la ZAE d'Axioparc et présente une superficie totale de 39 812.15 m². Il fait partie de la parcelle cadastrale N° 25 de la section 44.

La surface de plancher est de 5 830 m2.

Il est situé sur les bans communaux de Herrlisheim et fait partie de la parcelle 000 44 25. Le site est classé en zone 1 AUXz du PLU de la Communauté de communes du Pays Rhénan.

La société HEBTING transports, souhaite implanter une plateforme de logistique et de transports.

Analyse au regard du SCoT

La surface de plancher créée est supérieure à 5 000 m2 et donc à ce titre le projet entre directement dans le champ de compatibilité avec les orientations du SCoT.

Le projet constitue une opération intégrée dans un projet majeur économique du SCoT, celui de Drusenheim-Herrlisheim (ancien site de la raffinerie devenu Axioparc avec près de 80 hectares cessibles).

Ce site représente une des trois polarités économiques majeures du territoire de la bande rhénane nord. Son utilisation constitue un élément essentiel de la mise en œuvre du SCoT.

Le SCoT prévoit dans le DOO que ce pôle de Drusenheim-Herrlisheim (comme celui de Lauterbourg) a vocation à accueillir des activités d'industrie lourde et de logistique à forte valeur ajoutée. Aussi, l'activité de logistique est installée à proximité d'infrastructures majeures de transport et ne génère pas de nouveaux flux en traversée de villages.

Décision

Le Bureau syndical, sur proposition du Président, par 7 voix Pour et une abstention,

DECIDE de faire part de l'avis suivant :

Au regard de la compatibilité avec les orientations du SCoT le permis de construire déposé par la société HEBTING Transports pour le projet suivant : la construction d'une plateforme de logistique et de transport sur le site de la ZAC Axioparc, contribue à la mise en œuvre d'un enjeu majeur du territoire du SCoT et conforte les objectifs et orientations du SCoT

DONNE un avis favorable.

Le Secrétaire de séance  Serge SCHAEFFER	Le Président  Denis HOMMEL 
---	--